

MALGRÉ UNE BAISSÉ DE CLIENTÈLE ET UNE BONIFICATION DES SERVICES OFFERTS DES ÉTATS FINANCIERS QUI REFLÈTENT UNE SANTÉ FINANCIÈRE FAVORABLE

Québec, le 16 novembre 2011 — Réuni hier soir en séance ordinaire, le conseil des commissaires prenait connaissance des états financiers 2010-2011 de la Commission scolaire de la Capitale et du rapport des vérificateurs externes, Raymond Chabot Grant Thornton (S.E.N.C.R.L.). Au terme de l'exercice financier, c'est un surplus de 3 919 681 \$ qui a été présenté malgré une baisse de clientèle de 386 élèves au secondaire, jumelé à une bonification des services offerts aux élèves.

Les résultats favorisant financièrement l'exercice 2010-2011 s'expliquent notamment par des éléments comme :

- les revenus de taxation provenant de nouveaux certificats d'évaluation pour les exercices antérieurs;
- le gain comptable sur aliénation de l'école Notre-Dame-de-Fatima;
- la prise en charge par le gouvernement du Québec de la réhabilitation environnementale du terrain de l'école des Berges;
- le gain en consommation énergétique;
- les écarts salariaux favorables en fonction du financement.

Parmi la bonification des services en 2010-2011, précisons :

- la baisse du ratio maître/élève par classe de troisième et de quatrième année du primaire dans les milieux défavorisés;
- l'implantation des nouveaux programmes de formation au travail en cinquième année du secondaire;
- l'ajout d'enseignants-ressources supplémentaires au secondaire (3,6 ressources);
- l'ajout de ressources au primaire (psychologie, orthophonie et direction);
- l'investissement dans la gestion documentaire;
- l'investissement de plus de 17 M\$ pour améliorer la qualité de nos bâtiments et procéder à des renouvellements d'équipements particulièrement en formation professionnelle.

Le surplus accumulé de la Commission scolaire de la Capitale se situe à 43 440 030 \$ au 30 juin 2011. Il est le résultat de pratiques de gestion rigoureuses adoptées à la Commission scolaire de la Capitale, additionné d'une bonification annuelle des services directs aux élèves. Le surplus accumulé se répartit comme suit :

- | | |
|--|---------------|
| • surplus accumulé devant servir à couvrir les coûts d'amortissements futurs et la valeur comptable des terrains | 20 319 331 \$ |
| • surplus des établissements | 9 964 854 \$ |
| • autres montants réservés selon nos règles de fonctionnement | 4 842 130 \$ |
| • surplus accumulé résiduel | 8 313 715 \$ |

...2

Les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec nécessiteront des redressements budgétaires importants. Ainsi, une partie des surplus accumulés devra être utilisée afin de diminuer les conséquences sur les services aux élèves et pour poursuivre l'investissement dans la réussite et la persévérance scolaires.

Rappelons que la Commission scolaire de la Capitale compte plus de 26 000 élèves, répartis dans 70 établissements, dont 48 écoles primaires, 11 écoles secondaires, 7 centres de formation professionnelle, 3 centres de formation générale des adultes et 1 école primaire et secondaire régionale avec suivi en pédopsychiatrie. Forte de la compétence et de l'engagement de près de 4 000 employés, la commission scolaire est le 9^e plus important employeur des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. La Commission scolaire de la Capitale est un acteur dynamique du développement de la Ville de Québec et s'avère un partenaire de premier plan au sein des communautés locale et régionale.

— 30 —

Source :

Marie-Elaine Dion
Conseillère en communication
Secrétariat général et direction de l'information
et des communications

Commission scolaire de la Capitale
Téléphone : 418 686-4040 poste 2105
dion.marie-elaine@cscapitale.qc.ca